



REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU
MINISTÉRIO DA DEFESA NACIONAL E DOS COMBATENTES DA LIBERDADE DA PÁTRIA

Allocution de Son Excellence Monsieur Aristides Ocante

DA SILVA,

Ministre de la Défense Nationale et des Combattants de la
Guerre de Libération

à l'occasion de 2^e Conférence des Etats Parties chargée de l'examen de la Convention des Nations Unies sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel ;

et

du Sommet de Cartagena pour un monde libre des mines anti-personnel

Cartagena, le 3 décembre 2009

- **Son Excellence Monsieur Álvaro Uribe, Président de la République de Colombie ;**
- **Son Excellence, Monsieur Francisco Santos Calderón, Vice-Président de la République de Colombie ;**
- **Son Excellence Madame Susan Eckey, Présidente de la 2^e Conférence des Etats Parties chargée de l'examen de la Convention d'Ottawa et du sommet de Cartagena pour un monde libre des mines anti-personnel;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs, représentants des Etats Parties à la Convention ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs, représentants des Organisations Internationales, et de la société civile**
- **Chers invités**
- **Mesdames, Messieurs**

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole à l'occasion de ce grand rassemblement, pour féliciter la vice-présidence, le gouvernement de la Colombie et le Secrétariat de la Convention, pour la qualité exceptionnelle de l'organisation de cette 2^e Conférence des Etats Parties chargée de l'examen de la Convention d'Ottawa, doublée de la réalisation du sommet de Cartagena pour un monde libre des mines anti-personnel.

J'en profite également pour remercier vivement, au nom du gouvernement et du peuple de la Guinée-Bissau, les autorités colombiennes, la mairie de cette belle et historique ville de Cartagena, pour l'accueil chaleureux dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée, ici en Colombie, et ensuite transmettre les encouragements et la sympathie de Monsieur le Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, au peuple et au gouvernement Colombien, pour les efforts entrepris afin d'assurer la paix et le développement socio-économique, auxquels ont droit tous les colombiens.

**Excellences,
Mesdames, messieurs**

Depuis son adhésion à la Convention d'Ottawa, la Guinée-Bissau a déployé tous ses efforts en vue de la mise en œuvre des dispositions fondamentales de cette convention ainsi que du Plan d'Action de Nairobi établi il y a cinq ans et, qui visait créer les conditions indispensables afin d'éradiquer les mines et engins explosifs dans le monde. Nous, voilà, cinq ans plus tard, sommes en train de dresser un bilan de nos actions et fixer le cap pour les dix prochaines années, en établissant le Plan d'Action de Cartagena.

Pour un pays, comme le mien, marqué par onze années de guerre d'indépendance, auxquelles se sont suivis un conflit politico-militaire en 1998-1999 et des accrochages à la frontière nord de notre pays où sévit une rébellion en Casamance, notre engagement est sans équivoque, en ce qui concerne l'adoption, le moment venu, du Plan d'Action de Cartagena et de la Déclaration Finale, car notre délégation, ayant pris part activement dans le processus de préparation et les débats lors de cette conférence, prône le pragmatisme et des avancées significatives vers un monde véritablement libre des mines anti-personnel.

En effet, cette conférence constitue, pour nous, une occasion de renouveler et assumer une fois encore, notre compromis envers la Convention, en partageant ses idéaux et en poursuivant ses objectifs, comme nous le faisons depuis que la Guinée-Bissau l'a signée le 3 décembre 1997, ratifiée en mai 2001, pour ensuite se doter d'une institution nationale appropriée et, créer des capacités endogènes et le cadre légal, indispensables au démarrage des actions de déminage humanitaire.

Le long de ce parcours, nous avons eu à affronter des difficultés diverses, dont la plupart ont été surmontées, avec l'appui de plusieurs Etats Parties à la Convention et des partenaires bilatéraux parmi lesquels l'on aimerait citer et remercier, notamment les Pays Bas, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Royaume Uni, la Suède, la Finlande, le Japon, le Canada et, les multilatéraux à la tête desquels figure le PNUD, l'Union Européenne, l'UNMAS, l'UNICEF, l'OCHA, l'UNOPS ainsi que les organisations internationales telles que le Centre International de Genève pour le déminage humanitaire, Handicap International France, Land Mine Action et la Cleread Ground Demining.

Mesdames, messieurs,

Malgré ces difficultés, les ONG nationales, Humaid et Lutcam, et internationales telles Handicap International, Land Mine Action et Cleread Ground Demining sous la coordination du Centre National de Coordination de l'Action Anti-Mines (CAAMI), ont réussi à nettoyer une superficie d'environ 4.739.118,83 m², extrait et détruit 2.980 mines anti-personnel, 313 mines anti-char, 156,440 REG et 3.651 "espolettes". Ces données concernent, bien entendu, les travaux de déminage et de nettoyage, effectués sur des champs de bataille (BAC). D'autres données fournies au gouvernement, sur la base d'une étude d'impact des mines et des engins non explosés (LIS), réalisée en 2007-2008, rendent compte que la superficie désormais clarifiée, représente 65% de l'ensemble, alors que celle non clarifiée reste encore de 35%, ce qui signifie que 20% de tout le territoire nationale étaient contaminés par des mines et engins qui n'ont pas explosés.

Cette étude a contribué à l'élaboration, en août de cette année 2009, du Plan National Opérationnel et Stratégique d'Action Anti-Mines, où l'on signale le fait qu'il reste encore à déminer une superficie d'environ 1,43 m² sur 11 champs de mines, sans compter plusieurs autres endroits contaminés par des REG. Le coût de ces opérations s'élèverait, selon le budget estimé dans le Plan, à 5,5 millions de dollars américains, raison pour laquelle, nous nous adressons une fois de plus à nos partenaires pour soutenir financièrement notre pays, afin que nous puissions atteindre notre objectif de faire de la Guinée-Bissau, un pays sans mines, à l'horizon 2011.

Pour ce faire et de façon spécifique, le gouvernement, malgré les contraintes financières d'un pays post-conflit, compte dans sa programmation budgétaire pour l'année prochaine, dans le cadre de la loi des finances, intégrer dans le Programme d'Investissement Public (PIP), un paquet financier pour soutenir des efforts de mise en œuvre du Plan National d'Action Anti-mines.

Dans un cadre général, il convient de souligner ici que, pour la Guinée-Bissau, le nettoyage des zones minées, la destruction des mines, et l'assistance aux victimes s'insèrent dans le programme du gouvernement qui met l'accent sur une approche multisectorielle (avec les Ministères de la Solidarité Sociale, de la Santé et de l'Éducation) et, dans sa stratégie pour la réduction de la pauvreté (DENARP), tout en poursuivant les Objectifs du Millénaire pour le Développement. En effet, et à titre d'exemple, depuis que la capitale Bissau a été déclarée zone libre des mines, l'activité des femmes, dont les familles vivent du maraîchage, a repris de plus belle, au niveau de la ceinture verte de Bissau, et la circulation est redevenu normal à la périphérie de la ville.

Monsieur le Président de la République
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Mon pays connaît un tournant dans son histoire récente post-conflit. A la suite des événements tragiques de cette année et l'instabilité politique qui s'en est suivi, la Guinée-Bissau a retrouvé le climat de normalisation de l'ordre constitutionnel et démocratique, avec la réalisation exemplaire des élections présidentielles anticipées et l'investiture du nouveau Président de la République. L'environnement politique et économique est marqué par la mise en place de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, avec une table ronde des bailleurs de fonds en vue pour le début de l'année prochaine, ainsi que celle de l'administration publique, au moment où, est en cours un programme post-conflit avec le FMI et la Banque Mondiale.

Il est important de rappeler que dans le cadre de cette réforme du secteur de la défense et de la sécurité, les victimes des mines pendant la guerre de libération pourront bénéficier, au titre d'anciens combattants, du programme de réintégration et réinsertion. (Stratégie n°3).

Ceci augure un avenir meilleur, et nous replace résolument sur la voie de la poursuite de la mise en œuvre des actions programmées dans le cadre de nos engagements internationaux en général, de la Convention de Ottawa et du Plan d'Action de Cartagena, en particulier.

Avant de terminer, je voudrais une fois de plus, vous inviter à accompagner et soutenir les efforts de mon pays, pour une Guinée-Bissau libre des mines en 2011.

Je vous remercie de votre attention